



Collège Guilhermy

Guide FCPE

Rentrée 2022-2023

La FCPE Guilhermy vous accompagne pour l'entrée de votre enfant au nouveau collège

Lexique

AED

Assistant d'Education
(Surveillant)

AS

Association sportive

CA

Conseil d'Administration

CDI

Centre de Documentation et
d'Information

CPE

Conseiller Principal
d'Education

ENT

Espace Numérique de Travail

FSE

Foyer Socio-Educatif

PRONOTE

Application pour consulter les
notes, l'emploi du temps, ...

Le collège accueille le **jeudi 1er septembre** les élèves de 6^{ème}, le **vendredi 2 septembre** uniquement les élèves de 5^{ème} et 4^{ème}.

Rentrée des classes

1^{er} et 2 septembre 2022

9h	Accueil des élèves
9h15-11h15	Prise en charge par le professeur principal ou les équipes pédagogiques
11h15-13h30	Repas
13h30-16h	Prise en charge par le professeur principal ou les équipes pédagogiques
16h	Sortie

Le jour de la rentrée, les élèves ne doivent se munir que de :

- leur **agenda**
- leur **trousse**
- leur **cahier de liaison (petit cahier grands carreaux)**
- quelques **feuilles de copie simple grands carreaux**.

Les parents déposeront les enfants à l'entrée du collège, les enfants rentreront seuls dans l'enceinte du collège.

Les **transports scolaires** fonctionnent dès le jour de la rentrée.

Les élèves de 6^{ème} sont ensuite libérés le vendredi 2 septembre pour permettre l'accueil des 5^{ème} et 4^{ème}.

Début des cours pour tous les niveaux : le **lundi 5 septembre**.

L'organisation de l'année scolaire

Le collège accueille les élèves toute l'année, le **lundi, mardi, jeudi et vendredi** de 8h15 à 16h50 et le **mercredi** de 8h15 à 12h 10.

Si l'élève est demi-pensionnaire, le département propose également une **aide à la restauration scolaire**, avec une prise en charge de 50% à 100%, en fonction de vos ressources, sur le site cd31.net/ars.

Vous pouvez aussi demander une **bourse nationale** sous conditions.

Inscrivez votre enfant sur haute-garonne.fr pour profiter du **transport scolaire** (sous conditions d'octroi, dont le fait d'habiter à plus d'un kilomètre en ligne droite du collège).

Réunion parents professeurs

Une **réunion de rentrée** est prévue par la Direction en début d'année scolaire pour les familles.

Lors de cette **réunion parents professeurs**, les parents de la classe seront reçus par l'**équipe pédagogique**, qui se présentera.

Date de la réunion pour les 6^{èmes}

Mardi 06 septembre à 17h30 avec visite du collège pour les parents.

Date de la réunion pour les 5^{ème}-4^{ème}

Jeudi 08 septembre à 17h30 avec la visite du collège pour les parents.

**Collège
Guilhermy**

6 avenue Général de Monsabert, 31110 Toulouse

Téléphone à venir

ENT : <https://guilhermy.college.haute-garonne.fr>

Courriel de la vie scolaire :
viescolaire.guilhermy@ac-toulouse.fr

Parents : informations

Le **Conseil d'Administration** se réunit 4 fois par an pour **voter** le règlement intérieur, les contrats d'entretien, les comptes, la dotation horaire, ...

D'autres **commissions** se réunissent : FSE (Foyer Socio-Educatif), AS (Association Sportive), CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté), CVC (Conseil de Vie Collégienne), ...

Vous pourrez également solliciter des **entretiens** avec la **Direction** ou les **professeurs** tout au long de l'année.

N'oubliez pas que, comme à l'école primaire, des **aides à la scolarité** (AESH, ...) sont disponibles au collège.

Calendrier des vacances

Vacances de la Toussaint	Du vendredi 21 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël	Du vendredi 16 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023
Vacances d'hiver	Du vendredi 19 février 2023 au lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Du vendredi 21 avril 2023 au mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Le vendredi 7 juillet 2023

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023.

L'organisation de la semaine

L'emploi du temps type de la semaine :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h-8h15	Ouverture du collège				
8h15-9h10	Cours				
9h10-10h05					
10h05-10h20	Récréation				
10h20-11h15	Cours				
11h15-12h10					
11h15-12h55 12h10-13h50	2 services Pause repas / activités		Pas de cantine		2 services Pause repas / activités
13h50-14h45	Cours			Cours	
14h45-15h	Récréation			Récréation	
15h-15h55	Cours			Cours	
15h55-16h50				Cours	
16h50	Sortie			Sortie	
17h30	Fermeture du collège		Fermeture du collège		

De nouvelles personnes

Direction	Principale (Mme Corniou), Gestionnaire (Mme Magagnin)
Secrétariat	Mme Ghandour
Les professeurs	
CPE	Mme Bonpain
Les AED	
Infirmière	Mme Mecrin
Médecin scolaire	Dr
Assistante sociale	Mme
Documentaliste	Mme Wacquiez
Enseignante référente du handicap	Mme
Le Personnel de cantine et d'entretien	
Psychologue de l'Éducation Nationale	Mme
Les délégués des parents d'élèves	parents.college-guilhermy@etik.com

Les autorisations d'entrée et de sortie (élève ½ pensionnaire)

R O U G E	Mon enfant est au collège de : - 8h15 à 16h50 (lun/mar/jeu/ven) - 8h15 à 12h30 (mercredi)
O R A N G E	Mon enfant peut entrer plus tard et sortir plus tôt du collège (après le repas) selon son emploi du temps. En cas d'absence de professeur, mon enfant doit être présent au collège.
V E R T	Mon enfant peut entrer plus tard et sortir plus tôt du collège (après le repas) selon son emploi du temps. En cas d'absence de professeur, mon enfant peut entrer plus tard le matin et sortir plus tôt l'après-midi du collège.

Les règles de vie

Le **règlement intérieur** définit l'ensemble des **règles de vie** du collège et fixe les **droits** et les **devoirs** de chaque membre de la **communauté éducative** (professeurs, personnels, élèves, parents).

Il décrit les **règles de civilité** et de **comportement** :

- la liberté d'information et d'expression
- le respect des principes de laïcité et de pluralisme
- le devoir de tolérance et de respect d'autrui
- les garanties de protection contre toute agression physique ou morale
- la prise en charge progressive par l'élève de sa responsabilité dans la pratique de ses activités

On y trouve également les **mesures d'organisation** de l'établissement comme :

- Les heures d'entrée et de sortie des élèves
- Les autorisations d'entrée et de sortie
- Les conditions d'accès aux locaux
- Le contrôle et la gestion des retards et des absences
- L'organisation des études
- L'usage ou l'interdiction de certains objets (téléphones portables, ...)
- L'interdiction de fumer, de consommer de l'alcool ou des drogues

Les **sanctions** et les **punitions** sont également définies dans le règlement intérieur.

À disposition

- L'**ENT**, accessible depuis un ordinateur ou smartphone, permet de suivre la **vie scolaire** de son enfant. Des **comptes distincts** sont proposés pour chaque parent.
- **PRONOTE** pour consulter notes, ...
- **Devoirs faits**
- **Activités sur la pause méridienne** chorale, UNSS - AS, ...
- **Activités le soir ou le mercredi après-midi** : UNSS - AS

Délégués de classe

En début d'année scolaire, les élèves élisent **deux délégués** par classe.

Ces délégués **représentent toute la classe**, font le lien entre élèves et adultes et participent aux conseils de classe pour ensuite faire un retour à chacun des élèves qui le demandera.

Pour les parents

Vous pouvez devenir **parent délégué** en adhérant à la **FCPE** (scannez ce **QR code**).

En tant que parent délégué, vous pourrez **participer activement à la vie de Votre enfant** au sein du collège, en assistant par exemple aux conseils de classe.

Vous pouvez aussi devenir **parent délégué élu FCPE**, afin de **participer** aux Conseils d'Administration ou aux commissions spécifiques. Contactez-nous !

Rappel : l'**ENT** et **PRONOTE** sont gérés par le collège. Les parents y retrouveront des informations du collège, les absences des professeurs, les supports de travail de son enfant, ses notes et ses devoirs.



Réunion de rentrée/assemblée générale
le mardi 13 septembre à 18h.

